



En chiffres dans l'Ain :

- 2 242 enfants suivis*
- 1 255 placés en famille d'accueil ou en établissement*
- 10 enfants confiés en adoption (dont 3 venant de l'étranger) et 5 confiés à des tiers affectifs en 2017
- 6 enfants confiés en adoption (dont 2 venant de l'étranger) et 4 confiés à des tiers affectifs en 2018

* au 28/11/18.



Retrouvez le colloque en images sur la chaîne YouTube du Département

Département - DGAS
Enfance : tél. 04 74 32 32 70
Adoption : tél. 04 74 32 33 05
 adoption@ain.fr
 www.ain.fr
Enfance et familles d'adoption de l'Ain (EFA) 06 37 70 96 62 (mardi et jeudi, 20 h - 21 h 30)
 http://efa01.alwaysdata.net

Le compte rendu et les enregistrements vidéo du colloque sont envoyés à toutes les familles d'accueil de l'Ain.

La vidéo du colloque est en ligne sur la chaîne YouTube du Département.

UN COLLOQUE TRÈS APPRÉCIÉ



La famille ? Un lieu sûr !

Riche de témoignages et échanges, le colloque organisé par le Département et l'association EFA a réuni plus de 400 professionnels et partenaires à Ceyzériat.

PAR ANNICK PUVILLAND

« **T**out le monde a besoin d'une famille. Comment donner aux enfants placés cette sécurité de savoir qu'à 18 ans, ils auront des adultes sur qui ils pourront compter, pour qu'ils ne grossissent pas les rangs des errants ? » Question-clé posée d'entrée par **Agnès Gardon-Mollard**, responsable du domaine enfance-adoption au Département. En France, un SDF sur quatre est une personne ayant été prise en charge par l'aide sociale à l'enfance. Dans l'Ain, à Choclat chaud, ils étaient 50 sur les 161 jeunes adultes errants accueillis en 2017, et 40 sur 137 de janvier à octobre 2018. « L'enfant a le droit d'avoir un lien affectif sûr. » Pour cela, il n'est pas interdit, et il est même conseillé, « d'oser les possibles, les parcours non linéaires ». La loi de 2016 a replacé l'enfant au cœur du dispositif de protection. « Elle est bien faite et ouvre plein de possibilités. » Restent ses paradoxes et son application parfois aléatoire. « La réforme aurait pu aller plus loin. Des choses pourraient se régler de manière déjudiciarisée », note **Giovanni Vullo**, magistrat à la cour d'appel de Lyon, qui regrette que le placement chez un tiers digne de confiance et l'expertise familiale soient sous-utilisés,

et insiste sur l'importance d'anticiper les mesures de placement.

ÉCOUTER LA PAROLE DE L'ENFANT

Mais qu'est une famille ? Pour les enfants placés et les familles interrogées par le Laboratoire méditerranéen de sociologie, c'est « vivre ensemble, partager de bons moments, se soutenir », souligne **Nathalie Chapon**, sociologue. « La notion de soutien est très importante. La quasi-totalité des enfants ont exprimé des sentiments très forts pour la famille d'accueil. C'est leur famille, qu'ils sentent soutenante. Certains disent aimer aussi leur famille d'origine mais peu veulent y rester. C'est plus compliqué quand ils ne veulent rester ni dans l'une ni dans l'autre. »

Chaque cas est unique. Le parcours sécurisé de l'enfant se construit ensemble, en anticipant, en adaptant les décisions, en écoutant la parole de chacun. « Tous les enfants disent : on ne m'entend pas ! » Écoutons ses mots, y compris lorsqu'ils se manifestent par des maux. « J'ai eu la chance d'avoir un juge qui m'a compris quand j'ai dit, à 16 ans, que je ne voulais plus aller voir ma mère biologique » explique **Pascal Papé**, qui a apporté un puissant témoignage. ■



« Ce colloque vise à développer avec les professionnels une culture commune qui permette à la protection de l'enfance de ne plus créer des enfants déscolarisés, désaffectés, sans repères et sans adultes pour les accompagner dans leur parcours de vie. » **Muriel Luga Giraud**, Vice-présidente du Département, déléguée aux affaires sociales.



« Plus la mesure de placement est préparée en amont, plus elle sera réussie. Parfois, la situation de l'enfant est un vrai boulet. Les reconnaissances de délaisement parental sont rares. L'enfant doit demander l'autorisation pour tout à ses parents, il ne comprend pas. Sécuriser son parcours, c'est aussi simplifier sa vie. » **Giovanni Vullo**, magistrat à la cour d'appel de Lyon.



Pascal Papé

TÉMOIGNAGES

L'effet Papé

Placé à 7 mois dans une famille d'accueil, qui l'a adopté à ses 18 ans – « ma deuxième naissance, le plus beau jour de ma vie ? » –, le célèbre rugbyman professionnel a témoigné avec émotion et force de ses joies et souffrances.

« **J**'ai eu la chance d'arriver très tôt dans une formidable famille, qui m'a mis tout de suite dans l'état de fils, de frère, de sœur » explique d'entrée le rugbyman, auteur du livre « Double jeu » révélant son histoire. « Elle est magnifique, super belle, mais des petites choses font qu'on souffre. » Les visites du mercredi à sa mère biologique, « avec qui il ne se passait pas grand-chose, psychologiquement c'était très dur ». Les paroles des éducateurs demandant à la famille d'accueil de ne pas s'attacher à lui : « Je les entendais en jouant dans la pièce à côté, elles m'ont marqué à vie. On ne peut pas se rendre compte de l'incertitude dans laquelle l'enfant grandit. » L'identité : « Je ne portais pas le même nom que mes sœurs, à l'école

je ne pouvais pas dire que c'était mes sœurs. J'ai commencé le rugby à 5 ans : là-bas, j'étais Pascal, un enfant comme les autres. » Les rendez-vous hebdomadaires avec les travailleurs sociaux : « Je ne comprenais pas pourquoi il fallait y aller, parler. Je mettais un mur, je ne disais rien. » Trente ans de lourds non-dits. Aurait-il pu devenir un enfant perdu, errant ? Oui, s'il n'avait pu rester dans cette famille qui l'aimait et qu'il a fait sienne, si un autre juge des enfants n'avait pas compris sa ferme résolution de ne plus voir sa mère d'origine, s'il n'avait rencontré le rugby... « Après la parution du livre en 2016, j'ai reçu des milliers de messages de gens comme moi. Nous ne sommes pas seuls. » ■

“
Osons les possibles, les parcours non linéaires.”



« La notion de temps n'est pas la même pour l'enfant que pour l'adulte. L'enfant évolue dans des constellations familiales. Il existe différentes configurations. De nombreux facteurs interviennent : l'âge de l'enfant, la durée de placement, les liens avec la famille d'accueil... Dans le droit, la filiation d'origine prime. La loi de 2016 permet de sécuriser le parcours via l'adoption simple, qui est comme une deuxième filiation. » **Nathalie Chapon**, sociologue.



Agnès Gardon-Mollard

3 QUESTIONS À

RESPONSABLE ENFANCE ADOPTION AU DÉPARTEMENT

Pourquoi organiser ce colloque ?

Pour éclairer la loi du 14 mars 2016, qui dit que nous devons sécuriser le parcours affectif de l'enfant placé. Pour les placements très longs, il est indispensable de trouver des personnes qui pourront continuer à apporter ce lien affectif sécurisant à l'enfant après ses 18 ou 21 ans, sur qui il pourra compter. Famille adoptante, tiers affectif, tiers digne de confiance... Peu importe. Ces situations ne concernent que dix à quinze enfants par an, mais ne les oublions pas ! En dix ans, cinquante-cinq enfants ont bénéficié de cette recherche d'une famille complémentaire à leur famille d'origine. Leur parcours est sécurisé pour la vie.

Y a-t-il une évolution des profils des enfants placés et des familles d'accueil ?

Les problèmes de comportement qui pouvaient arriver avant chez certains enfants en fin de collège surviennent plus tôt, dès la 6^e. Quand on parle des familles, on pense souvent aux mères. De plus en plus d'hommes exercent la profession d'assistant familial. Le nombre d'enfants placés a augmenté mais la population de l'Ain aussi. Leur proportion parmi les 18/21 ans est aujourd'hui de 1,32 %, avant elle était de 1,25 %.

Quel premier bilan tirez-vous de ce colloque ?

Les retours montrent que le public l'a trouvé très intéressant pour imaginer des choses autrement. Nous verrons les effets réels dans les années à venir. Il faut faire une déclinaison opérationnelle, créer des principes de repérage de l'enfant en situation de délaisement parental. Cette logique du complément familial n'est pas entièrement acquise.



Le fantôme de l'enfant adopté, c'est l'abandon.

Quand l'enfant adopte ses parents

L'adoption est une aventure humaine où la seule monnaie d'échange est l'amour : extraite de la pièce de théâtre introduisant la deuxième table ronde, la phrase résume tout. Mais l'adoption n'est pas un long fleuve tranquille. Ne commettons pas l'erreur de la coutume polynésienne qui la qualifie de don au parent, prévient **Jean-Vital de Montléon**, pédiatre au CHU de Dijon et anthropologue, membre du Conseil national de l'adoption durant douze ans. Qualifions-la plutôt de don à l'enfant : « Elle marche quand l'enfant adopte ses parents. » Même message à l'association EFA : « On ne cherche pas un enfant pour des parents mais le contraire », rappelle son président, **Sébastien Bourgeois**. Les adoptants veulent souvent être des super-parents, ne se reconnaissent pas le droit à l'erreur. Leurs démarches pour adopter ont souvent été longues. Le regard de la société pèse aussi. « Après l'agrément donné par le Département, les rapports doivent être favorables : les parents ne vont pas dire s'ils ont des problèmes ! Comment oser demander de l'aide ? » sou-



« L'adoption plénière est une adoption à risques aussi. Pour les enfants comme pour les parents, la souffrance non dite n'est pas facile à vivre. Les familles rencontrent des gens bienveillants mais qui peuvent être maladroits » La consultation adoption outremer que **Jean-Vital de Montléon** a créée au CHU de Dijon peut concerner l'avant-adoption, l'accueil de l'enfant ou son suivi.



Même si elles peuvent paraître longues et difficiles, « les démarches avant l'adoption permettent de mûrir le projet », affirme **Sébastien Bourgeois**, président de l'association Enfance et familles d'adoption de l'Ain. « Il faut créer des liens avec l'enfant et qu'ils soient réciproques. »



« Quand les enfants adoptés deviennent adultes et parents à leur tour, on s'aperçoit de ce qu'on a semé », glisse avec un large sourire dans les yeux **François Nadolny**, père adoptif.

lève **Agnès Gardon-Mollard**. Ils ont pourtant bien « le droit d'être une famille comme les autres ». Père adoptif de trois enfants, **François Nadolny** confirme : « Le plus dur, c'est le regard des autres. » D'autant plus en cas d'adoption internationale, où il peut se révéler lourd de clichés et stéréotypes. Clé essentielle d'une adoption heureuse : communiquer, dire les choses. « La souffrance est plus grande avec les non-dits. Le fantôme de l'enfant adopté, c'est l'abandon » souligne Sébastien Bourgeois. Conseils de pédiatre, lui-même père adoptif : « Ne pas généraliser et trouver un juste milieu. Et que chaque enfant ait dans sa bibliothèque un livre sur l'adoption, adapté à son âge, et un album photo de ses parents biologiques. » « La loi de 2016 a donné un cadre légal à l'accueil par un tiers affectif d'un enfant placé. Cela peut entre autres déboucher sur une adoption sans obligatoirement rompre le lien avec certains membres de la famille d'origine. Cent familles sont en attente aujourd'hui dans l'Ain, contre 287 il y a dix ans » précise Agnès Gardon-Mollard. ■



Roche Fleurie, c'est

- 138 places pour des adultes handicapés psychiques, dont :
- 53 places en foyer d'accueil médicalisé
- 56 places en foyer de vie sur le site
- 8 places en appartements relais (La Dent du Chat)
- 21 places en appartements autonomes à Belley
- 49 ans, moyenne d'âge des résidents
- 3 départs en maison de retraite en 2018
- 120 salariés
- 25 ha dont 20 ha de bois, de champs et de vergers, à 5 minutes de Prémeyzel
- des orientations décidées par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) du département d'origine.

Foyers Roche Fleurie
01300 Prémeyzel
tél. 04 79 81 67 00



La double orientation foyer médicalisé plus foyer de vie donne beaucoup de souplesse dans le parcours des personnes.

Au bon endroit, au bon moment

Les foyers de Roche Fleurie ont depuis quelques années élargi les modes d'hébergement possibles pour les résidents, en déployant des trésors de souplesse.

PAR **AGNÈS BUREAU**

Quelques années peuvent s'écouler tranquillement avant que le handicap psychique sème son trouble et oblige à reconsidérer l'indépendance acquise. Il en est allé ainsi pour Roger : quand la vie dans son petit appartement qu'il occupait à Belley est devenue trop difficile, Roche Fleurie lui a fait de nouveau une place à la Dent du Chat, qui abrite huit studios à cinq cents mètres du foyer de vie. C'est pour s'adapter à ces aléas propres au handicap psychique que Roche Fleurie a voulu avoir « sous la main » des solutions d'hébergement complémentaires : des places en foyer « classiques » ; des studios dans un bâtiment en périphérie du site ; des appartements indépendants à Belley. Avec l'assurance que le parcours puisse se faire vers plus d'autonomie ou, si besoin, en retour vers le foyer à Prémeyzel. Avec ses allures de hameau niché dans un vallon du Bugey, Roche Fleurie a été entièrement rénové ces dernières années. La centaine de résidents y dispose de chambres donnant sur l'extérieur, d'un bar qu'ils

gèrent, d'ateliers, d'une buanderie, d'une salle de sport... L'établissement possède la double habilitation, foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé. L'établissement a dans l'idée de transformer une petite villa (située sur le site) pour la réserver au retour de personnes vivant en appartement autonome : « Nous voulons pouvoir les accueillir rapidement ici, dans un lieu plus rassurant et plus protégé, lorsqu'elles en ont besoin. » « S'adapter rapidement à l'état psychique des personnes n'est pas toujours simple, reconnaît la directrice **Jocelyne Lapie**. Nous sommes tributaires des réorientations de la MDPH* pour passer du foyer de vie au FAM et inversement, et les délais peuvent être longs. Il arrive heureusement que nous obtenions une double orientation, attribuée parfois dans l'attente qu'une place se libère. » Les futures évolutions législatives semblent devoir aller dans ce sens, pour simplifier et assouplir les parcours des personnes. ■

* Maison départementale des personnes handicapées

L'équipe de direction des foyers Roche Fleurie : Laurence Marcial, Jocelyne Lapie et Martine Guy ; Jean-François Bollon et Jocelyn Viville.

